

RHÔNE-ALPES

Aménagement du territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 85 - Janvier 2008

La toute récente communauté d'agglomération Porte de l'Isère constitue un pôle de population et d'emploi au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise. Depuis 1975, le nombre d'habitants comme le nombre d'emplois a doublé. Ce territoire se caractérise à la fois par un important secteur tertiaire, tourné notamment vers le commerce de gros et les transports, et par une industrie bien implantée. Mais, malgré un fort taux d'actifs qui travaillent sur place, les flux domicile-travail demeurent importants.

La communauté d'agglomération Porte de l'Isère, troisième pôle de l'aire métropolitaine lyonnaise

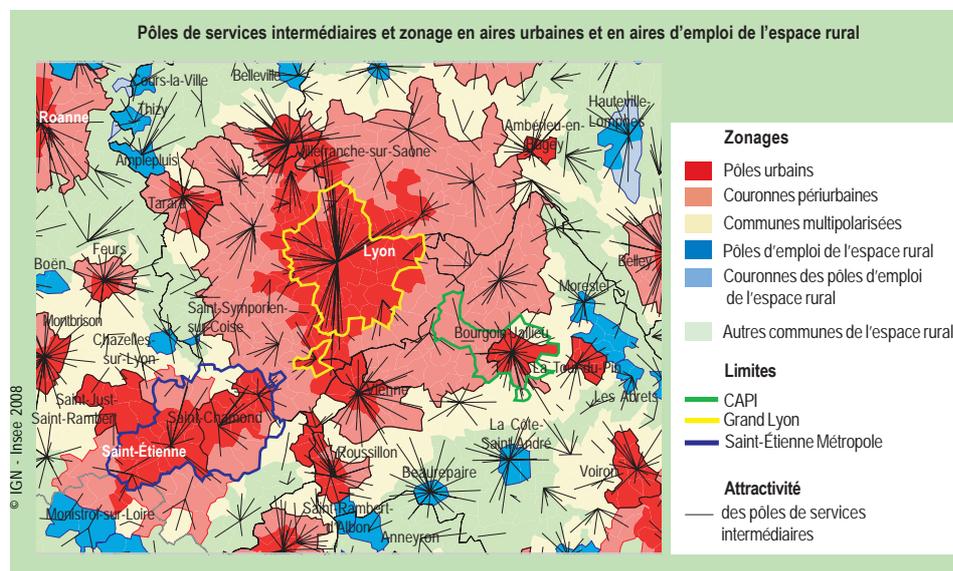
La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) est née le 1^{er} janvier 2007 et résulte de la transformation-extension du syndicat d'agglomération nouvelle de L'Isle-d'Abeau. Elle regroupe vingt communes, autour de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau et de l'agglomération de Bourgoin-Jallieu. Pratiquement toutes appartiennent à l'aire métropolitaine lyonnaise au sens de la Directive Territoriale d'Aménagement, dont l'objectif est de permettre un développement cohérent du territoire concerné, autour de Lyon et de Saint-Étienne, et de lui procurer une véritable dimension internationale. Traversée par un axe autoroutier et ferroviaire majeur, la CAPI s'affirme comme un pôle de population et d'emploi dans le Nord-Isère, avec des caractéristiques spécifiques par rapport aux agglomérations lyonnaise et stéphanoise. Elle constitue le troisième pôle de l'aire métropolitaine, après Lyon et Saint-Étienne et devant Vienne.

La CAPI compte 85 500 habitants en 1999, ce qui en fait la cinquième communauté d'agglomération de Rhône-Alpes, après celles de Grenoble, Saint-Étienne, Annecy et Chambéry. Sa population se partage essentiellement entre la couronne périurbaine de Lyon (55 % des habitants) et l'aire urbaine de Bourgoin-Jallieu (41 % des habitants). Entre 1975 et 1999, la population de la CAPI a pratiquement doublé alors que celle du Grand Lyon a progressé de 4 % et celle de Saint-Étienne Métropole baissé de 10 %. L'essor démographique de la CAPI est principalement lié à la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau dont la population a été multipliée par cinq sur la période. Créée dans les années 70 pour organiser l'expansion de l'agglomération lyonnaise dans une optique d'équilibrage territorial, la ville nouvelle rassemble 45 % de la population du territoire en 1999.

Depuis 1999, la croissance démographique de la CAPI semble se poursuivre : la quasi-totalité des

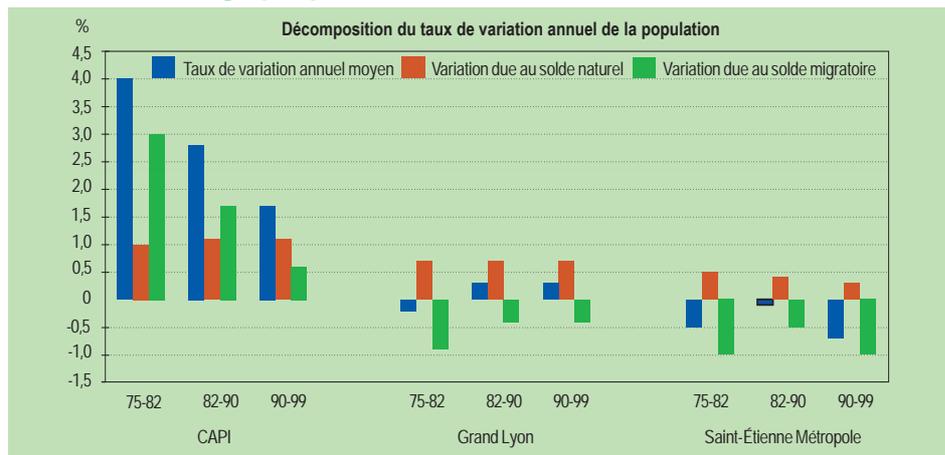
La CAPI associe l'aire urbaine de Bourgoin-Jallieu et une partie de la couronne lyonnaise

Eric Fricotteau



Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Les naissances succèdent aux migrations comme principal moteur de la croissance démographique



Source : Insee - Recensements de la population de 1975 à 1999

Beaucoup d'arrivées de familles avec enfants

communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004, 2005 ou 2006 continuent de gagner des habitants. Pour certaines, comme Nivolas-Vermelle, Saint-Savin ou Satolas-et-Bonce, le rythme d'accroissement s'est même accéléré par rapport à la période 1990-1999.

Le mouvement de périurbanisation autour de Lyon a largement participé à la croissance démographique de la CAPI. Durant les années 70 et 80, le principal moteur de ce développement a été l'apport migratoire, remplacé la décennie suivante par l'excédent des naissances sur les décès. Dans le même temps, le Grand Lyon et Saint-Étienne Métropole, qui couvrent essentiellement des agglomérations denses, enregistrent davantage de départs que d'arrivées. Ce déficit migratoire, résultante directe du desserrement urbain, est largement compensé à Lyon par l'excédent naturel mais pas à Saint-Étienne qui perd des habitants depuis 1975.

Bien que diminuant au fil du temps, les migrations entraînent un brassage important de la population. Dans les années 90, 25 900 personnes en provenance des régions métropolitaines ou des départements d'outre-mer sont venues s'installer dans la CAPI, soit 30 % de la population recensée en 1999 contre 10 % pour Saint-Étienne Métropole et 17 % pour le Grand Lyon. Ces nouveaux arrivants ont croisé 21 100 personnes qui ont quitté le territoire de la CAPI, soit 29 % de la population de 1990.

Entre 1990 et 1999, la CAPI a ainsi accueilli 4 800 habitants de plus qu'elle n'en a vu partir. Cet excédent migratoire est principalement composé de familles avec enfants, dont le couple a la trentaine, mais aussi de jeunes de 25 à 30 ans qui entrent dans la vie active. Ces hommes et femmes arrivent surtout de l'aire urbaine de Lyon (+ 3 000 personnes), notamment de Vénissieux et de Lyon. Ils sont généralement ouvriers ou, dans une moindre mesure, employés. Les cadres et les professions intermédiaires sont aussi plus nombreux à arriver qu'à partir. En revanche, les jeunes étudiants, à défaut de trouver localement l'enseignement souhaité, ont tendance à quitter la CAPI (déficit de 600 élèves et étudiants en 9 ans). Cela n'est pas le cas à Saint-Étienne et surtout dans le Grand Lyon, aux pôles universitaires attractifs.

Depuis 1975, l'expansion démographique s'est accompagnée d'un doublement du nombre d'emplois dans la CAPI, qui est devenue un pôle d'emploi à part entière. En 1999, le nombre de personnes qui y travaillent (39 500) est supérieur à celui des actifs occupés qui y résident (36 200), ce qui n'était pas le cas neuf ans plus tôt. Cette attractivité se traduit par un solde des navettes domicile-travail excédentaire : les actifs de l'extérieur venant quotidiennement travailler dans la CAPI sont 3 300 de plus que les habitants de la CAPI ayant un emploi ailleurs. La plupart des échanges s'effectuent avec le reste de l'aire urbaine de Lyon, la seule d'importance qui attire davantage de main-d'œuvre de la CAPI qu'elle ne lui en envoie en retour. Au contraire, la CAPI est attractive vis-à-vis des aires urbaines de Grenoble, Vienne, Voiron et La Tour-du-Pin.

D'une manière générale, son attractivité s'exerce surtout sur les jeunes de 15 à 29 ans (+ 1 100) et les ouvriers (+ 1 300), notamment les ouvriers non qualifiés de l'industrie. L'excédent est également important pour les cadres (+ 900).

Entre 1990 et 1999, dans la CAPI, les flux domicile-travail entrants augmentent deux fois plus vite que

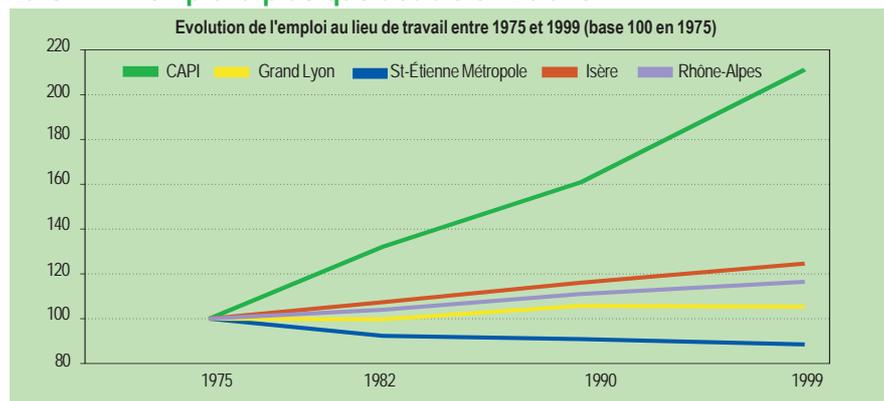
En 10 ans, le nombre d'emplois a dépassé le nombre d'actifs résidents

| CAPI | 1990 | | 1999 | | Evolution 99/90 (en %) |
|---|--------|-------|--------|-------|------------------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Actifs occupés au lieu de résidence | 30 963 | 100,0 | 36 178 | 100,0 | + 16,8 |
| dont résidant et travaillant dans la zone | 20 203 | 65,2 | 22 384 | 61,9 | + 10,8 |
| dont travaillant en dehors de la zone | 10 760 | 34,8 | 13 794 | 38,1 | + 28,2 |
| Emplois au lieu de travail | 30 449 | | 39 453 | | + 29,6 |
| Actifs venant travailler dans la zone (*) | 10 246 | 33,6 | 17 069 | 43,3 | + 66,6 |

* % calculé par rapport au total d'emplois dans la zone

Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999

La CAPI : l'emploi a plus que doublé en 25 ans



Source : Insee - Recensements de la population de 1975 à 1999 (exploitations complémentaires)

62 % des actifs résident et travaillent sur place

les flux sortants. Au final, 43 % des emplois locaux sont occupés par des actifs extérieurs, soit dix points de plus qu'en 1990. À l'inverse, 38 % des actifs occupés résidents ont leur emploi hors du territoire. La mobilité ainsi mesurée est beaucoup plus accentuée que dans le Grand Lyon ou qu'à Saint-Étienne Métropole, en entrée comme en sortie. En comparaison de la communauté d'agglomération de Vienne, plus proche en population de la CAPI et située comme elle en bordure de l'aire urbaine lyonnaise, la proportion d'actifs travaillant à l'extérieur est toutefois plus faible pour la CAPI. Cependant, l'agglomération de Vienne ne joue pas le même rôle de pôle d'emploi puisqu'elle offre moins d'emplois qu'elle ne compte d'actifs résidents.

Les mobilités quotidiennes s'observent particulièrement pour les catégories sociales aisées. En 1999, sur les 4 900 emplois de cadres de la CAPI, 58 % sont occupés par des personnes extérieures. À l'inverse, 49 % des 4 000 cadres résidant dans la CAPI partent quotidiennement travailler à l'extérieur. Les cadres concernés par ces flux domicile-travail sont principalement des administratifs, ingénieurs et commerciaux du secteur privé.

Si les échanges domicile-travail avec l'extérieur sont nombreux, ce sont tout de même 62 % des actifs de la CAPI qui travaillent sur place, dont la moitié exerce son activité dans sa commune de résidence. Cette sédentarité n'est cependant pas uniforme sur le territoire, les actifs qui résident dans les couronnes périurbaines, moins bien pourvues en emploi que les pôles urbains, sont les plus

mobiles et travaillent rarement dans leur commune de résidence. Ainsi, 52 % des actifs occupés de Bourgoin-Jallieu travaillent dans la commune alors qu'ils ne sont que 22 % à Villefontaine, 25 % à L'Isle-d'Abeau, 30 % à La Verpillière et 37 % à Saint-Quentin-Fallavier. De fait, l'orientation prise par les communes de la CAPI est principalement dédiée soit à des fonctions résidentielles (L'Isle-d'Abeau, Villefontaine, Vaulx-Milieu, Ruy...), soit à des fonctions productives (Saint-Quentin-Fallavier, Badinières). Bourgoin-Jallieu et La Verpillière tendent à conjuguer les deux, le nombre d'actifs résidents y étant à la fois important et proche du nombre d'emplois.

Sa dimension de pôle d'emploi, la CAPI l'a acquise par son développement économique. Entre 1975 et 1999, l'emploi y a plus que doublé alors qu'il a progressé de 5 % dans le Grand Lyon et chuté de 12 % à Saint-Étienne Métropole. Ce dynamisme est lié à l'essor du tertiaire, mais aussi à une industrie bien implantée, qui enregistre même une augmentation de ses effectifs sur la période alors que la tendance générale est à la baisse.

Après une forte progression dans les années 90, les effectifs salariés dans la CAPI semblent avoir marqué une pause : selon les données de l'Unedic portant sur le secteur privé industriel et commercial, ils ont stagné entre 2001 et 2003, avant d'augmenter à nouveau entre 2004 et 2006.

L'emploi tertiaire, qui regroupe un peu plus de deux tiers des emplois en 1999, a pratiquement quadruplé entre 1975 et 1999 alors qu'il a progressé de 36 % à Saint-Étienne Métropole et de 46 % dans le Grand Lyon. Premier employeur de la CAPI, le commerce de gros et les intermédiaires du commerce, avec notamment des centrales d'achats et des entrepôts de grandes marques (Leclerc, Ikéa, Vilmorin, ...), mobilisent 3 400 salariés en 2004. Cela représente 9 % de l'emploi salarié local, part nettement plus élevée que dans le Grand Lyon et Saint-Étienne Métropole. La santé et action sociale, avec notamment le centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu, est le second employeur mais est plutôt sous-représentée. Les transports et l'administration publique viennent ensuite, à égalité, avec un peu moins de 3 000 salariés chacun. Les infrastructures de communication qui traversent la CAPI, ainsi que la proximité de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, ont favorisé l'implantation d'une plate-forme logistique de tout premier plan à Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Boncelle et attiré de grandes enseignes comme Norbert Dentressangle, NYK Logistics, Prologis... L'emploi dans les transports a doublé dans les années 90.

L'industrie, malgré un poids économique qui va en diminuant, concentre un quart des emplois en 1999, comme à Saint-Étienne et sensiblement plus qu'à Lyon (18 %). Au cours des années 90, sa croissance est tirée notamment par le développement important des industries de

Les échanges domicile-travail de la CAPI avec l'extérieur en 1999 : forte propension à bouger des cadres

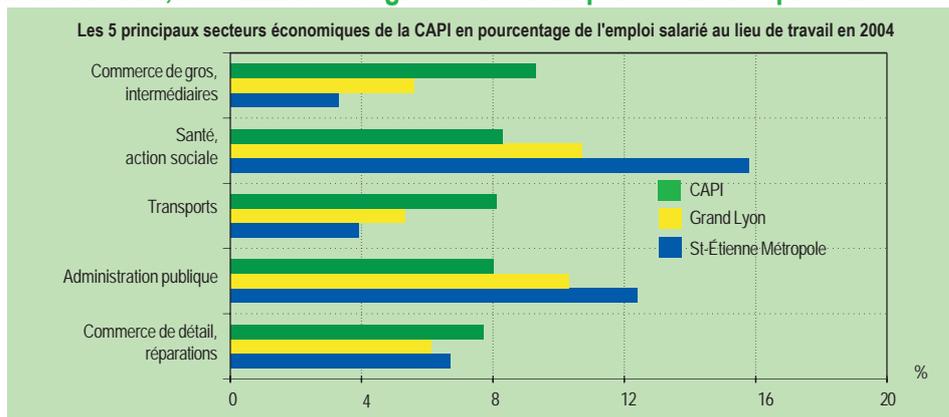
| Catégories socioprofessionnelles | Actifs occupés (lieu de résidence) | Emploi (lieu de travail) | Entrants | Sortants | Solde | Propension à sortir (1) | Propension à entrer (2) |
|--|------------------------------------|--------------------------|----------|----------|---------|-------------------------|-------------------------|
| Cadres & professions intellectuelles supérieures | 3 976 | 4 856 | 2 820 | 1 940 | + 880 | 48,8 | 58,1 |
| Professions intermédiaires | 8 877 | 9 311 | 4 495 | 4 061 | + 434 | 45,7 | 48,3 |
| Employés | 9 666 | 9 648 | 2 895 | 2 913 | - 18 | 30,1 | 30,0 |
| Ouvriers | 11 384 | 12 703 | 5 373 | 4 054 | + 1 319 | 35,6 | 42,3 |

(1) part des sortants dans les actifs occupés au lieu de résidence de la CAPI

(2) part des entrants dans l'emploi au lieu de travail de la CAPI

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire)

Dans la CAPI, le commerce de gros et les transports sont très présents



Source : Insee - Clap, SAE 2004

Une économie orientée vers la sphère industrielle

composants et d'équipements électriques et électroniques. En revanche, les industries des équipements mécaniques et du textile enregistrent une compression de l'emploi d'environ un quart au cours de la même décennie.

En 2004, l'industrie des composants électriques et électroniques mobilise 1 500 salariés, majoritairement dans les établissements Valéo à Saint-Quentin-Fallavier et Photowatt à Bourgoin-Jallieu. Elle constitue une des activités économiques les plus spécifiques du territoire, quatre à cinq fois plus représentée dans l'emploi salarié qu'à Lyon ou Saint-Étienne. Arrive ensuite l'industrie des équipements mécaniques dont plus du tiers des salariés travaillent chez Tecumseh Europe à La Verpillière. Plus spécifique, suit l'industrie des équipements électriques et électroniques, qui regroupe plus de 900 salariés en 2004.

Moins mobilisatrices de personnels, diverses activités industrielles complètent cette mosaïque, telles la chimie-caoutchouc-plastiques (Rexam Pharma, Saint-Gobain, ...), les industries agro-alimentaires (Martinet), l'industrie textile (Porcher Tissages).

La présence de grands groupes dans la CAPI conduit à une dépendance marquée vis-à-vis d'entreprises à rayonnement international : 60 % des effectifs sont contrôlés par des centres de décision localisés hors du territoire.

Les caractéristiques du tissu économique de la CAPI amènent à une forte proportion d'ouvriers dans l'emploi : 33 % contre 27 % à Saint-Étienne Métropole et 20 % dans le Grand Lyon. En 1999, ils sont 12 700, soit un quart de plus que neuf ans auparavant alors que leur nombre a baissé de plus de 15 % dans les deux métropoles régionales. Les ménages d'ouvriers résidant dans la CAPI

sont également sur-représentés (27 % du total des ménages). Cela explique en partie un revenu net imposable moyen des foyers fiscaux inférieur de 13 % par rapport au Grand Lyon. Le poids des ouvriers est lié à l'importance des logements sociaux dans le parc immobilier. En 1999, 26 % des résidences principales sont occupées par des locataires HLM, soit quatre à cinq points de plus que dans le Grand Lyon et qu'à Saint-Étienne Métropole.

Au final, la CAPI se caractérise par une économie principalement orientée vers la sphère industrielle au sens large¹, qui concentre 54 % des emplois en 1999 contre 42 % dans le Grand Lyon et 38 % à Saint-Étienne Métropole. Au-delà des industries manufacturières, l'importance du commerce de gros, des transports (notamment des transports routiers de marchandises, de la manutention et de l'entreposage) et des services aux entreprises joue un rôle déterminant dans cette orientation. En conséquence, l'économie résidentielle, essentiellement tournée vers les besoins de la population, est moins représentée. ■

¹ La sphère industrielle au sens large regroupe l'industrie (hors industrie agricole et alimentaire), le commerce de gros et intermédiaires, les travaux publics, une partie des transports (transport routier de marchandises, transports par eau, transports aériens, manutention, entreposage, gestion d'infrastructures, organisation du transport de fret) et les services aux entreprises.

La sphère agri-alimentaire regroupe l'agriculture et les industries agricoles et alimentaires.

La sphère résidentielle regroupe les autres activités (notamment le commerce de détail, le bâtiment, les services aux particuliers, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale).

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

EPIDA

17 avenue du bourg
BP 208
38081 L'Isle-d'Abeau Cedex
Tél. 04 74 27 35 00
Fax 04 74 27 35 35

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2008

© INSEE 2008 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "L'Isle-d'Abeau et le Nord-Isère, le développement d'un pôle de l'aire métropolitaine", Insee Rhône-Alpes *Les Dossiers* n°142, septembre 2002.
- "La ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau : l'affirmation d'un pôle", Insee Rhône-Alpes *La Lettre Analyses* n°85, décembre 2002.

- "Niveau de diplôme et offre de formation dans le Nord-Isère", Insee Rhône-Alpes *La Lettre Analyses* n°22, avril 2004.

- "Portrait du Nord-Isère / Boucles du Rhône", site internet www.insee.fr/rhone-alpes, rubrique Zoom sur un territoire puis Synthèses de territoire.